

DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR
ARRONDISSEMENT DE DREUX
CANTON D'EPERNON
MAIRIE DE COULOMBS

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU VENDREDI 29 JUIN 2026
COMPTE-RENDU

ORDRE DU JOUR :

- Point sur le compte rendu précédent
- Compte rendu : commissions et syndicats
- Elections Sénatoriales : désignation des délégués et suppléants de la commune au sein du collège électoral
- Travaux : étude des projets et des devis en cours
- Territoire d'Energie : adhésion au service de Conseil en Energie
- Salle des fêtes : demandes de prêts
- Questions diverses

Le lundi 29 juin 2026 les membres du conseil municipal de la commune de Coulombs, légalement convoqués le 22 juin, se sont réunis.

Sont présents : M. Jean-Noël MARIE, M. Godefroy D'HARCOURT, Mme Céline COLSON, M. Alain FATOU, M. Sébastien DARSIN, Mme Nicolle BERTHOUMIEU, M. Pascal LENOIR et M. Didier LE BARS

Mme Claudine ABHERVÉ, Mme Catherine MARIE, Mme Sabine RAFIDIMANANA, Mme Clarisse ABITBOL et M. Philippe MANGOLD ont respectivement donné procuration à M. Jean-Noël MARIE, Mme Nicole BERTHOUMIEU, Mme Céline COLSON, M. Didier LE BARS et M. Pascal LENOIR.

M. Roland PETIT et Mme Véronique SOLER sont absents.

La séance débute à 18h30.

A l'unanimité, M Alain FATOU est nommé secrétaire de séance.

COMPTE-RENDU PRECEDENT

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité le compte rendu précédent.

COMPTE RENDU : COMMISSIONS ET SYNDICATS

S.E.B.V. : M. Godefroy d'HARCOURT

La réunion programmée a été reportée en raison des conditions météorologiques.

M. le Maire indique que le vannage situé à Nogent-le-Roi a été réparé.

SEM LE CADUCEE : M. Godefroy d'HARCOURT

La situation financière est saine. Le taux d'emprunt ayant été révisé, la SEM devrait s'acquitter d'intérêts.

ELECTIONS SENATORIALES : DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, et vu la circulaire préfectorale.

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de M. Alain FATOU, M. Didier LE BARS, Mme Céline COLSON et M. Godefroy d'HARCOURT. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués et suppléants

1 liste est déposée et enregistrée :

Composition de la liste : Mme Catherine MARIE, M Godefroy d'HARCOURT, Mme Claudine ABHERVÉ : délégués

M. Roland PETIT, Mme Sabine RAFIDIMANANA, M. Didier LE BARS : suppléants

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote. Chaque conseiller municipal, après l'appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 13
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 13

La liste de Mme Catherine MARIE a obtenu 13 voix.

M. Le Maire propose de rajouter 2 points à l'ordre du jour :

- convention avec la fondation 30 millions d'amis
- finances : décisions modificatives

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité

TRAVAUX : ETUDE DES PROJETS ET DES DEVIS EN COURS

M. Pascal LENOIR présente les projets ci-dessous :

Travaux en cours : réfection de la côte à Ratapoil, pose du vitrail de l'Église, acquisition de chaises et installation de films occultants sur les fenêtres de toit de la salle des fêtes.

Réfection des marquages au sol sur la commune : un seul devis a été reçu en mairie. Un second devis est donc nécessaire.

M. Sébastien DARSIN demande la création d'une ligne blanche « grande rue ». M. Le Maire prendra contact avec le Conseil départemental.

39 Grande Rue – salle des associations :

Deux devis ont été reçus en mairie pour l'installation d'un chauffe-eau, d'un lavabo conforme aux normes PMR et d'une robinetterie à détection automatique. L'offre la moins élevée est celle de la société STC pour un montant de 1 960,77 euros TTC. Les membres du conseil approuvent à l'unanimité le montant du devis le moins disant.

Le raccordement du chauffe-eau au tableau électrique nécessite l'intervention d'un électricien. L'entreprise JRC a transmis un devis d'un montant de 580.88 euros TTC. Les membres du conseil approuvent à l'unanimité le montant du devis.

Bureau du secrétariat : installation d'une climatisation réversible.

L'entreprise CHAZOTTES propose cette prestation pour un montant de 3 900 euros TTC. Les membres du conseil approuvent à l'unanimité le montant du devis.

M. Godefroy d'HARCOURT propose de mener une réflexion d'ensemble sur les solutions de rafraîchissement des bâtiments communaux, notamment la création de lieux de « fraîcheur » ou l'installation de climatisations.

Abris de bus à Chandelles : deux demandes de devis ont été effectuées.

L'entreprise SGRP propose la réalisation des travaux pour un montant de 2 169,36 euros. Il est souhaité que les travaux soient réalisés avant la rentrée scolaire. Les membres du conseil approuvent à l'unanimité le montant du devis.

Toiture de la bibliothèque : à ce jour un seul devis est parvenu en Mairie. Un second devis est donc nécessaire.

Wifi pour la salle du conseil : l'objectif est l'installation d'un réseau wifi pour permettre l'utilisation d'un rétroprojecteur et la diffusion de contenus sur un écran. L'entreprise J2LSI, chargée de la maintenance informatique de la mairie, a transmis deux devis.

- configuration du système : 636 euros TTC ;
- acquisition d'un ordinateur portable reconditionné permettant d'accéder aux contenus à diffuser : 796,80 euros TTC.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité le montant des deux devis.

La réalisation de ce projet nécessite l'intervention d'un électricien afin de reprendre l'alimentation depuis une prise existante et de l'acheminer jusqu'à la porte de la salle du conseil. L'entreprise JRC de Chaudon a transmis un devis de 295.22 euros TTC.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité le montant du devis.

Travaux complémentaires (RD 116) à Chandelles : des travaux complémentaires ont été nécessaires pour un montant de 14 127,60 euros TTC. Les membres du conseil approuvent à l'unanimité le montant du dépassement budgétaire.

Portail du service technique : la motorisation du portail actuel s'avère complexe. L'installation d'un portail coulissant serait préférable. Des devis seront demandés en ce sens.

Téléphonie : en prévision de la fermeture du réseau cuivre, trois lignes GSM seront installées, au tarif de 24 euros chacune, pour la salle des fêtes, la salle située 39 grande rue et les services techniques.

Rideaux de scène de la salle des fêtes : leur nettoyage étant impossible, il serait préférable de les remplacer afin d'améliorer leur aspect.

Limiteur de son : l'acquisition du matériel est en cours. Des capteurs pourraient également être installés sur les portes de secours afin de limiter la propagation du son à l'extérieur.

Parquet de la salle des fêtes : quatre devis ont été reçus en mairie.

Les montants proposés varient d'environ 42 000 à 82 000 euros.

M. le Maire estime qu'un tel investissement doit être réexaminé au regard des autres priorités.

Rue de Chandelles – éclairage public : Territoire d'Énergie a transmis une proposition financière de 2 500 euros HT pour la dépose d'un point lumineux et l'installation de deux lanternes rue de Chandelles, aux abords de la fabrique de meubles. La participation de la commune s'élève à 1 750 euros.

Les membres du conseil approuvent la proposition financière

CONVENTION AVEC LA FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS

La mairie a été sollicitée au sujet de la présence de chats errants.

Mme Nicole BERTHOUMIEU présente une solution proposée par la Fondation 30 Millions d'Amis : une convention visant à faire stériliser, identifier puis relâcher sur leur lieu de vie les chats errants non identifiés, en état de divagation et sans propriétaire ou détenteur.

La Fondation prend en charge les frais de stérilisation et de tatouage à hauteur de 120 euros pour une femelle et de 100 euros pour un mâle. La capture reste à la charge de la commune.

Mme Nicole BERTHOUMIEU souhaite l'acquisition d'une ou deux cages ainsi que d'un lecteur de puce afin d'identifier au préalable les animaux errants.

Cette convention type vise à maîtriser les populations de chats errants sans propriétaire par le contrôle de leur reproduction, en accord avec la législation en vigueur.

Le conseil approuve à l'unanimité l'adhésion à cette convention ainsi que l'acquisition du matériel nécessaire.

TERRITOIRE D'ENERGIE : ADHESION AU SERVICE DE CONSEIL EN ENERGIE

Le syndicat propose un service mutualisé de suivi énergétique des bâtiments publics, assuré par des conseillers spécialisés. Ce service comprend la réalisation d'études énergétiques sur le patrimoine bâti des communes, le suivi des consommations et des dépenses d'énergie, l'identification des dérives, l'optimisation des contrats, ainsi qu'un accompagnement technique et financier des projets de rénovation et de développement des énergies renouvelables.

Le coût de l'adhésion est fixé à 1 euro par habitant et par an, pour une durée de trois ans.

La commune avait déjà adhéré à ce service afin d'en faire bénéficier le syndicat du SIRP.

En l'absence de M. Roland PETIT, président du SIRP, M. le Maire propose de reporter ce point à une séance ultérieure.

FINANCES : DECISIONS MODIFICATIVES

Compte-tenu des dépenses votées aux précédents points, il convient pour honorer les dépenses d'investissement de procéder à des décisions modificatives :

- climatisation du secrétariat : 3 900 euros TTC
- devis supplémentaire pour les travaux de la RD 116 à Chandelles : 14 127.60 euros TTC arrondi à 14 128 euros
- éclairage public : 1 750 euros H.T soit 2 100 euros TTC

Récapitulatif de la DM4 :

- compte 2151 projet 250009 : - 20 128 euros
- compte 231 projet 230005 : + 14 128 euros
- compte 204182 projet 260013 : + 1 750 euros
- compte 2135 projet 260014 : + 3 900 euros

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité les décisions modificatives.

SALLE DES FETES : DEMANDES DE PRETS

Aucune demande n'est parvenue en Mairie.

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire indique que, lors de la visite du chantier de la déviation dite de Nogent-le-Roi par le Président du Conseil départemental, il a été confirmé que le calendrier des travaux est respecté.

Suite à une suggestion de M. Sébastien DARSIN, le Conseil départemental propose d'organiser une ouverture au public du site pour découvrir la déviation avant sa mise en service aux automobilistes.

M. Sébastien DARSIN relance la question de la destruction du préfabriqué. M. le Maire propose d'organiser une réunion avec le comité des fêtes en septembre.

M. Didier LE BARS indique que la niche destinée à accueillir le vitrail est achevée. La peinture sera réalisée en régie et la pose du vitrail est prévue courant juillet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h01.

M. Jean-Noël MARIE
Maire de Coulombs
Conseiller départemental du canton d'Epernon